



Leçons Apprises et Opérationnalisation Stratégique de Consolidation et Maintien de la Paix en Afrique de l'Est et en Afrique Centrale

Note de synthèse de la consultation régionale informelle

11 novembre, 2024, Kampala, Ouganda

Cette consultation régionale pour la Revue de l'Architecture de Consolidation de la Paix 2025 (RACP 2025) a donné l'opportunité aux artisans locaux de la paix, aux représentants des Nations Unies et des gouvernements ainsi qu'à la communauté des donateurs de discuter des principales mesures que l'architecture de consolidation de la paix des Nations Unies peut prendre pour soutenir la consolidation et le maintien de la paix dans la région. Il s'agit notamment de : 1) la localisation intentionnelle des efforts de consolidation de la paix, 2) l'intégration de la consolidation et du maintien de la paix dans l'ensemble du travail du système des Nations Unies, 3) la coordination multipartite sur la consolidation de la paix dans la région, et 4) l'engagement politique et institutionnel en faveur de la consolidation et du maintien de la paix par toutes les parties prenantes de la consolidation de la paix. Cette note de synthèse vise à éclairer la phase formelle de la RACP 2025, ainsi que les actions pertinentes de toutes les parties prenantes de la consolidation de la paix dans la région de l'Afrique de l'Est et en Afrique Centrale (AEC).

Les principaux points à retenir de la consultation régionale sont les suivants :

1. Pour être efficaces et pertinentes, les politiques de consolidation de la paix nécessitent une localisation.

La [Lettre du Président de la Commission de Consolidation de la Paix \(CCP\) du 2 juillet 2020](#) a encouragé la mesure du succès de la consolidation et du maintien de la paix 'en termes d'impact plutôt que de résultats'. Sur cette base, les résolutions de l'ONU de 2020 sur la consolidation et le maintien de la paix ont demandé un « examen complet de la consolidation de la paix de l'ONU en 2025, [...] en mettant l'accent sur l'impact systématique réalisé sur le terrain » ([A/RES/75/201-S/RES/2558](#), OP 5). Il est de plus en plus reconnu que l'impact de la consolidation et du maintien de la paix est directement lié à la capacité de tous les acteurs de la consolidation de la paix à examiner attentivement et à intégrer les réalités, les besoins, les situations et les connaissances locales dans leurs actions. ([A/79/552-S/2024/767](#), par. 13, 15). La localisation signifie donner la priorité aux besoins locaux par rapport aux intérêts politiques et s'appuyer sur le travail déjà effectué par les acteurs locaux. Cette approche nécessite de faire confiance aux connaissances et à l'expertise des acteurs locaux, y compris à leurs connaissances autochtones. Il convient de noter que la localisation ne diminue pas les contributions ni ne réduit l'importance des autres acteurs de la consolidation de la paix. Elle contribue plutôt à ces efforts, en les rendant plus efficaces pour les communautés que les objectifs de consolidation et de maintien de la paix visent à aider.

La localisation des politiques et des programmes de consolidation de la paix nécessite de :

- S'engager à une co-création intentionnelle à chaque étape de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi des politiques et des programmes, en impliquant diverses parties prenantes, en particulier les acteurs locaux. Cela signifie qu'il faut impliquer dès le départ diverses

parties prenantes, en particulier les acteurs locaux, en leur attribuant un rôle formel et égal aux côtés des autres acteurs de la consolidation de la paix. Les réseaux et les coalitions pourraient constituer un moyen efficace d'inclusion car ils sont responsables devant des groupes diversifiés plus larges.

- Traduire les politiques mondiales de consolidation de la paix dans les langues locales, avec des efforts de sensibilisation ultérieurs au sein des communautés. Cette tâche pourrait être entreprise par les organisations locales de consolidation de la paix et la société civile.
- Développer des indicateurs locaux pour suivre la mise en œuvre des politiques mondiales¹.
- Cliquez [ici](#) pour plus de conseils sur la manière de localiser les politiques mondiales de consolidation de la paix.

2. L'ensemble du système des Nations Unies devrait intégrer la consolidation et le maintien de la paix dans tous les aspects de son travail.

Les discussions sur la fonction de consolidation de la paix de l'ONU se concentrent souvent sur les entités basées au siège de l'ONU - la Commission de consolidation de la paix, le Fonds pour la consolidation de la paix et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix. Cependant, la consolidation et le maintien de la paix sont la responsabilité du système des Nations Unies ([A/RES/70/262-S/RES/2282](#), PP5) ; par conséquent, il devrait également être intégré dans le travail des présences sur le terrain des Nations Unies (par exemple, le PNUD, le HCDH et l'UNICEF) dans le cadre d'une stratégie unique de consolidation de la paix. En outre, les artisans de la paix locaux soulignent le lien entre le développement durable, les droits de l'homme et la paix ([A/RES/70/262-S/RES/2282](#), PP4). Pour les artisans de la paix locaux, les principaux risques pour la consolidation et le maintien de la paix sont notamment les normes sexistes néfastes, l'exclusion, la mauvaise gouvernance, l'accès à la justice et le changement climatique. Ainsi, les artisans de la paix locaux utilisent les espaces politiques mondiaux liés aux droits de l'homme, à la paix et à la sécurité et au développement pour éclairer les politiques mondiales qui les concernent dans le cadre de leur mission de maintien de la paix dans leurs communautés. Dans l'ensemble, chaque programme politique mondial devrait être sensible aux conflits et chaque institution du système multilatéral mondial devrait avoir un mandat, des capacités et des ressources dédiés pour contribuer à la consolidation et au maintien de la paix.

Le système des Nations Unies devrait intégrer la consolidation et le maintien de la paix dans tous les aspects de son travail en :

- Élaborant une stratégie claire de consolidation de la paix pour les équipes de pays des Nations Unies, soutenue par un leadership coordonné en matière de consolidation de la paix des Nations Unies et des capacités adéquates de consolidation de la paix (c'est-à-dire des conseillers en matière de paix et de développement ou de consolidation de la paix).
- Veillant à ce que tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies au sein des équipes de pays des Nations Unies et des bureaux régionaux disposent d'une programmation sensible aux conflits. Demander aux réseaux locaux de consolidation de la paix d'effectuer une analyse des conflits pourrait être un moyen de façonner leur programmation de manière à tenir compte des conflits.

¹Des exemples d'indicateurs locaux peuvent être trouvés dans Bwire & Kumskova (2024). Gouvernance participative et localisation de l'ODD 16+ : le cas de CECORE : https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/CSO_Case_Studies_FR.pdf. Voir également Akiteng (2023). Indicateurs locaux pour l'évaluation des risques liés à la sécurité climatique : apprendre de l'Ouganda comment renforcer l'action climatique et la consolidation de la paix : <https://gppac.net/news/local-indicators-climate-security-risk-assessment-learning-uganda-how-strengthen-climate>.

- Mettant l'accent mis sur la paix dans toutes les discussions politiques mondiales sur les liens entre la paix, le développement et l'action humanitaire. Une « journée de la paix » dédiée lors des conférences annuelles des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) peut être considérée comme une bonne pratique.
- Veillant à ce que chaque agence, fonds et programme des Nations Unies sur le terrain dispose d'un mandat clair, des capacités et des ressources nécessaires pour contribuer au maintien de la paix.

3. Les architectures régionales et nationales de consolidation de la paix dans la région de l'Afrique de l'Est et Centrale devraient être renforcées.

Une architecture de consolidation de la paix solide repose sur plusieurs principes, notamment :

Premièrement, la volonté politique et l'engagement institutionnel en faveur de la paix constituent le fondement d'une architecture solide de consolidation de la paix. Bien que les résolutions de l'ONU sur la consolidation et le maintien de la paix suggèrent que la responsabilité de la consolidation et du maintien de la paix incombe aux gouvernements et aux autres parties prenantes nationales ([A/RES/70/262-S/RES/2282](#), PP8; [A/RES/75/201-S/RES/2558](#), OP3), chaque acteur de la consolidation de la paix doit s'engager dans des actions de consolidation de la paix et de prévention des conflits pour que la paix soit durable. Les artisans de la paix locaux soulignent le manque de priorité accordée à la paix et à la prévention des conflits par de nombreux acteurs de la région. Au cours de la consultation, les artisans de la paix locaux ont évalué la volonté politique et l'engagement institutionnel des gouvernements nationaux².

Les gouvernements de la région de l'AEC ne font pas preuve d'un engagement clair en faveur de la consolidation et du maintien de la paix. Deux pays ont des politiques de paix distinctes (c'est-à-dire, [Politique nationale du Kenya sur la consolidation de la paix et la gestion des conflits](#) et [La politique nationale de paix de l'Ouganda](#)). Ces politiques pourraient servir d'exemples à d'autres pays de la région qui souhaitent développer des politiques de paix. Cependant, il faut reconnaître que ces deux politiques existantes ne sont pas encore pleinement opérationnelles et nécessitent des ressources importantes, ainsi qu'une volonté politique au niveau national. En outre, [L'Éthiopie dispose d'un Ministère Dédié à la Paix](#), qui est un exemple notable d'une structure gouvernementale qui centralise les obligations de consolidation de la paix, empêchant ainsi que les efforts de paix soient dispersés entre plusieurs ministères sans coordination ni responsabilité adéquate.

Pour favoriser l'appropriation nationale de la consolidation et du maintien de la paix, les gouvernements devraient envisager :

- Identifier une entité gouvernementale responsable de la consolidation et du maintien de la paix.
- Établir des modalités claires d'engagement de la société civile dans la prise de décision sur la consolidation et le maintien de la paix.
- Élaborer une stratégie nationale de prévention ou de consolidation de la paix.
- Assurer la mobilisation nationale des ressources pour la consolidation de la paix.

²Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour évaluer la volonté politique et l'engagement institutionnel des autres parties prenantes. Toutefois, les recommandations présentées dans cette section pourraient s'avérer pertinentes pour un plus large éventail d'acteurs de la consolidation de la paix.

Deuxièmement, l'architecture régionale de consolidation de la paix dans la région de l'AEC nécessite une coordination multipartite efficace. Les résolutions de l'ONU sur la consolidation et le maintien de la paix identifient une variété de parties prenantes concernées par la consolidation et le maintien de la paix ([A/RES/70/262-S/RES/2282](#), OP18; [A/RES/75/201-S/RES/2558](#), OP1). L'architecture de consolidation de la paix de l'AEC englobe une variété d'acteurs divers, chacun ayant un rôle complémentaire dans la consolidation et le maintien de la paix. Les artisans de la paix locaux ont noté un chevauchement important entre les différents partenaires. Par exemple, les programmes de l'ONU et de la société civile locale se chevauchent souvent, tandis que l'aide régionale et celle de l'ONU aux processus de paix sont souvent en concurrence. La promotion d'une coordination multipartite entre les acteurs de la consolidation de la paix en fonction de leurs avantages comparatifs et sur un pied d'égalité peut aider les acteurs à s'aligner sur des concepts clés et à coordonner les politiques et la programmation de manière complémentaire.

Une coordination multipartite efficace implique :

- Mettre en place des plateformes multipartites de dialogue au niveau national. L'ONU devrait élever son rôle de rassembleur plutôt que de simple exécutant, en se concentrant sur l'organisation de réunions annuelles permettant aux partenaires de coordonner des analyses conjointes et des stratégies de consolidation de la paix, de renforcer les capacités et d'assurer une collaboration stratégique.

Troisièmement, les réseaux de consolidation de la paix sont un élément essentiel d'une architecture de consolidation de la paix solide. Ces réseaux offrent de nombreux avantages à la consolidation de la paix. Tout d'abord, ils aident les acteurs locaux de la paix à combiner leurs efforts dans leur effort collectif de promotion de la paix et de prévention des conflits, en s'appuyant sur des principes tels que l'appropriation locale, la complémentarité, le soutien mutuel et l'action conjointe. En outre, les réseaux de consolidation de la paix sont des partenaires précieux pour d'autres acteurs de la consolidation de la paix car ils représentent divers groupes locaux et impliquent des organisations basées dans les périphéries, y compris des organisations nouvelles et non enregistrées, ainsi que des organisations de base, tout en impliquant également des acteurs locaux ayant une expertise thématique diversifiée. À mesure que ces réseaux se développent et s'étendent en permanence, ils impliquent davantage d'acteurs locaux dans leurs efforts de promotion de la paix et de prévention des conflits. Cependant, les réseaux de consolidation de la paix ont besoin d'être nourris et d'un soutien adéquat pour atteindre leur potentiel. Bien qu'ils aient parfois du mal à produire les résultats clairs souvent requis pour le financement des programmes, leur impact crucial est indéniable. Les réseaux de consolidation de la paix jouent un rôle clé dans la promotion du leadership local, le renforcement des capacités et l'accès aux plateformes mondiales. Ces efforts contribuent à créer des efforts de consolidation de la paix plus inclusifs ([A/RES/70/262-S/RES/2282](#), PP9).

Pour exploiter pleinement le potentiel des réseaux locaux de consolidation de la paix, les acteurs de la consolidation de la paix devraient prendre en compte :

- Fournir un soutien financier durable à long terme aux réseaux régionaux et nationaux de consolidation de la paix ;
- Institutionnaliser l'engagement politique avec les réseaux sur le terrain en incluant les représentants des réseaux de consolidation de la paix à toutes les étapes de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes de consolidation de la paix ;

- Créer des espaces et des plateformes régulières d'apprentissage et d'échange. Il faut prévoir des espaces d'échanges multipartites, ainsi que des rencontres stratégiques réservées aux jeunes ou aux femmes pour garantir que les différents acteurs locaux puissent trouver leur espace sûr et leur sentiment d'appartenance pour libérer leur plein potentiel.

Quatrièmement, les infrastructures pour la paix (I4P) pourraient fournir “une approche globale pour le maintien de la paix” demandée par [A/RES/70/262-S/RES/2282](#) (PP12). Bien que populaire dans les discussions politiques mondiales, le terme “stratégies nationales de prévention” n'est pas encore bien compris au niveau local. Dans le même temps, les artisans de la paix locaux continuent de souligner l'importance et la pertinence des systèmes d'alerte précoce et d'autres I4P au niveau local. « Infrastructures pour la paix » est un terme plus familier aux artisans de la paix locaux en tant que moyen de faire avancer l'[action menée localement pour pérenniser la paix](#). Les I4P locales ont démontré leur capacité à prévenir les difficultés extrêmes que les conflits infligent aux communautés, offrant une alternative plus rentable aux interventions réactives. Elles jouent un rôle clé dans la mise en relation des acteurs locaux et des gouvernements nationaux pour faciliter des réponses inclusives. Dans toute la région de l'AEC, des efforts divers et souvent fragmentés en matière d'alerte précoce et de suivi des conflits ont montré leur efficacité. Par exemple, le programme SAFE de signalement des conflits via une ligne gratuite est une bonne pratique. Les comités de paix sont une autre structure formelle efficace pour l'engagement communautaire. Dans le même temps, la participation des jeunes et des femmes est limitée dans ces comités. En outre, le processus de centralisation des systèmes d'alerte précoce sous-régionaux par l'intermédiaire de l'Union Africaine reste lent. La durabilité des I4P dépend également fortement de la disponibilité d'un soutien financier continu.

Pour renforcer les infrastructures pour la paix (I4P), les acteurs de la consolidation de la paix devraient envisager les actions suivantes :

- Investir dans de nouveaux I4P et s'appuyer sur ceux qui existent déjà de manière coordonnée. L'Union Africaine devrait renforcer ses efforts pour établir un système d'alerte précoce sous-régional dans la région de l'AEC, en regroupant et en s'appuyant sur les efforts d'alerte précoce existants.
- Assurer que les I4P soient connectés aux processus gouvernementaux et intergouvernementaux appropriés aux niveaux national et régional.
- Ajuster les stratégies de financement existantes et développer des mécanismes innovants pour soutenir les I4P d'une manière flexible et sans restriction qui assure un financement de base et un soutien institutionnel.

Cinquièmement, la qualité et la quantité du financement de la consolidation de la paix sont essentielles pour une architecture de consolidation de la paix solide. Le financement insuffisant des efforts locaux de consolidation de la paix demeure un défi majeur pour une consolidation de la paix efficace et une action locale efficace ([Résolution A/RES/76/305](#), PP5). Les artisans de la paix locaux soulignent les problèmes persistants liés à la qualité et à la quantité du financement. Outre les ressources limitées généralement disponibles pour les acteurs locaux, le financement existant pour la consolidation de la paix ne respecte pas [les principes d'un financement de qualité](#). Des investissements inefficaces aggravent encore le problème du financement limité de la consolidation de la paix en ne parvenant pas à maximiser l'impact local. Les participants ont souligné plusieurs défis, notamment les courtes périodes de financement, les programmes restrictifs imposés par les donateurs et le soutien insuffisant aux coûts opérationnels et institutionnels. Les modèles de financement ne parviennent

souvent pas à s'adapter aux besoins locaux, manquant de la flexibilité nécessaire pour s'adapter à des contextes en constante évolution. De plus, le manque de transparence des donateurs et la relation hiérarchique entre donateurs et bénéficiaires sapent la confiance et réduisent l'efficacité des interventions. Les organisations de base plus petites et nouvellement créées, ainsi que les organisations dirigées par des jeunes, en particulier, ont du mal à se constituer un historique nécessaire pour obtenir un financement.

Les acteurs locaux de la consolidation de la paix dans la région s'efforcent de diversifier leurs ressources en s'engageant auprès de donateurs non traditionnels, des communautés de la diaspora et du secteur privé. Cependant, établir des relations avec de nouveaux donateurs prend beaucoup de temps. Certains donateurs traditionnels se montrent intéressés par l'exploration de nouvelles modalités de soutien à la consolidation de la paix. Le programme de subventions « Contribuer à des sociétés pacifiques et sûres 2024-2031 » du ministère néerlandais des Affaires étrangères en est un bon exemple. Il soutient les réseaux de consolidation de la paix et fournit un financement flexible qui laisse de la place à l'apprentissage.

Pour renforcer la quantité et la qualité du financement, la communauté des donateurs pourrait envisager :

- Accroître la qualité du soutien financier aux acteurs locaux en allouant des fonds directement aux organisations locales et de terrain et en privilégiant des modèles de financement à long terme et flexibles qui peuvent s'adapter aux réalités du terrain. Le financement des Nations Unies (par exemple, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI) et Initiative de promotion des jeunes (YPI) du Fonds du Secrétaire-Général des Nations-Unies pour la consolidation de la paix (PBF)) pourrait notamment être plus accessible et à long terme, en suivant les pratiques de co-création de propositions présentes dans certains bureaux de pays du Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour la migration (MPTF) et du PBF.
- Créer des approches participatives pour financer les efforts de consolidation de la paix en collaboration avec les acteurs locaux de la consolidation de la paix, en remplacement des modèles de financement hiérarchiques et descendants. Les stratégies des sociétés de développement, ainsi que les appels à propositions, doivent être fondés sur une analyse continue et localisée afin de garantir qu'ils sont adaptés aux besoins contextuels.
- Développer des stratégies pour l'engagement du secteur privé en tant que partenaire dans le financement d'initiatives de paix durables.